

Garand, Dominique (avec la participation de Philippe Archambault et Laurence Daigneault Desrosiers). 2014. *Un Québec polémique. Éthique de la discussion dans les débats publics* (Montréal : Hurtubise)

Maria Brilliant



Electronic version

URL: <http://journals.openedition.org/aad/2055>

DOI: 10.4000/aad.2055

ISSN: 1565-8961

Publisher

Université de Tel-Aviv

Electronic reference

Maria Brilliant, « Garand, Dominique (avec la participation de Philippe Archambault et Laurence Daigneault Desrosiers). 2014. *Un Québec polémique. Éthique de la discussion dans les débats publics* (Montréal : Hurtubise) », *Argumentation et Analyse du Discours* [Online], 15 | 2015, Online since 15 October 2015, connection on 22 September 2020. URL : <http://journals.openedition.org/aad/2055> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/aad.2055>

This text was automatically generated on 22 September 2020.



Argumentation & analyse du discours est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Garand, Dominique (avec la participation de Philippe Archambault et Laurence Daigneault Desrosiers). 2014. *Un Québec polémique. Éthique de la discussion dans les débats publics* (Montréal : Hurtubise)

Maria Brilliant

REFERENCES

Garand, Dominique (avec la participation de Philippe Archambault et Laurence Daigneault Desrosiers). 2014. *Un Québec polémique. Éthique de la discussion dans les débats publics* (Montréal : Hurtubise), ISBN : 9782897230470, 452 pages

- 1 Dans ce nouvel ouvrage, Dominique Garand porte son attention surtout sur « la mise en scène de soi et la relation à l'autre » des protagonistes (11). En abordant « l'éthique de la discussion par le biais de l'ethos » (19), son propos est de vérifier l'hypothèse selon laquelle « ce qui pousse les individus à argumenter n'est pas tant la recherche de la vérité que le désir de se justifier, d'exercer un pouvoir sur l'autre, voire de le dominer » (21). Posant que l'*ethos* ne se réduit pas au seul énonciateur, Garand cherche ici à « rattacher les représentations individuelles aux représentations sociales » (25), en montrant à quel point la parole de chacun est « socialisée », et dépend toujours de discours préexistants.

- 2 Les polémiques analysées par Garand ont toutes eu lieu dans les années 1990 au Québec, années cruciales pour tout ce qui concerne le rapport des Québécois « à leur identité, à leur conscience collective, à la mémoire historique, et à leur manière de concevoir la vie en commun » (27). Pour le lecteur francophone mais non-canadien, il s'agit d'une plongée dans un espace déroutant, extrêmement riche en péripéties discursives, grâce auquel l'auteur analyse avec finesse toutes les possibilités de mises en scènes d'*ethè* discordants, ainsi que des argumentations dont l'implicite est souvent plus révélateur que les typologies existantes ne le manifestent.
- 3 On commencera par le second chapitre de l'ouvrage, très dense, qui fait le point sur les théories de l'*ethos*, et qui aidera à mieux comprendre les notions utilisées dans les autres chapitres. À l'aide de quelques exemples, Garand y montre les différentes positions assumées par l'*ethos* des protagonistes. De fait, il est certain que dans un débat public, tout en « prétendant défendre des thèses et des idées, on cherche à discréditer la personne de l'autre ». Cela occupe souvent toute la place, et « tient lieu d'objet central du débat » (67). De plus, en remarquant qu'une personne est toujours plus qu'elle-même (c'est-à-dire qu'elle occupe un statut social, qu'elle fait partie d'une institution, d'une organisation), elle représente beaucoup plus que son propre moi. Garand fait un survol fouillé des *ethè* étudiés jusqu'à présent : l'*ethos* préalable, péritextuel et paratextuel. Rappelons que l'*ethos* préalable est l'idée que nous avons de la personne avant même de l'entendre, le péritextuel ajoute à l'autorité qu'a telle personne de parler de tel ou tel sujet (souvent notice bibliographique, 4^e de couverture, etc...), que le paratextuel a trait au genre revendiqué, au lieu de publication, à la scène d'énonciation. Garand examine aussi les stratégies qui président à l'*ethos* textuel et qui peuvent être préventives (précautions oratoires), défensives (gammes de retravail d'un *ethos* préalable dépréciatif), affirmatives (explicitement ou non), ou offensives.
- 4 Il définit l'*ethos* comme un « effet du discours, qui provoque chez l'auditeur ou le lecteur une perception imaginaire de la personne de l'énonciateur, de son caractère, de sa vertu » (98). À ceci s'ajoutent la « posture » (l'énonciateur s'attribue un rôle), et surtout la « scénographie », notion proposée par Maingueneau, qui « se montre » (par des indices variés), « en excès de toute parole dite dans le texte. » Si donc « l'*ethos* est *lexical*, la scénographie confère au discours une dimension *narrative* » (102). À la suite de toutes les figures auxquelles a recours l'énonciateur pour établir son propre *ethos* (entre autres, la « convocation de figures positives extérieures à lui), on retrouve souvent le « nous » de l'*ethos* collectif, tel qu'il est examiné par Ruth Amossy.
- 5 L'*ethos* d'un énonciateur présuppose un « anti-sujet, ou anti-*ethos* » : il s'agit du « traitement réservé à la personne ou au discours de l'adversaire » ; l'anti-*ethos* est « l'envers ou le négatif de l'*ethos* que met en avant le discours ». Ceci conduit naturellement Garand à étudier les « cibles » visées par un discours polémique, en posant qu'« on s'adresse aux Tiers (lecteurs, auditeurs) pour atteindre la cible et on s'adresse à la cible tout en rendant les Tiers témoins de l'échange » (109). Garand établit une typologie exhaustive des diverses cibles, qui peuvent être soit individuelles : nominales (explicitement nommées), allusives ou bien encore masquées (abréviation, surnom...), soit collectives (constituées ou non), ou encore génériques (définies telles que « idéologies », ou indéfinies telles « les capitalistes », etc.).
- 6 Puisque le propos de Garand est d'étudier la polémique sous l'angle de l'*ethos*, il passe ensuite en revue les arguments qui impliquent la personne, c'est-à-dire les arguments *ad hominem*. Il se base sur les études antérieures de Plantin et d'Amossy et sur leurs

définitions à ce sujet pour montrer que ce genre d'argument est légitime dans de nombreux cas. Ainsi, Amossy indique les limites de son utilisation (les attaques doivent toujours être motivées, la véracité des affirmations vérifiable, etc.), mais aussi les transgressions qu'il doit surmonter sur les plans logique (sans passion ni subjectivité), dialectique (ne pas réduire l'autre au silence), éthique (ne pas faire perdre la face de l'autre) et linguistique (l'injure ou l'insulte sont sévèrement jugées). Toujours selon Amossy, la seule limite éthique à l'argument *ad hominem* est lorsqu'on sort « de la confrontation verbale pour en appeler à la violence physique » (124). Pour Garand, la démarcation entre l'*ad hominem* et l'*ad personam* est la suivante : « le premier vise ce que l'énonciateur a dit de l'objet », et l'autre tend « à réfuter l'énonciateur, à le disqualifier » ; il vise la personne de l'énonciateur, sans lien avec le sujet débattu (125).

- 7 Garand examine enfin les aspects liés à l'acte de discours, dans l'interaction et la déontologie de l'échange. Il s'agit de la relation à l'énonciataire, et la relation à la cible (« bien que la cible puisse être aussi l'énonciataire ») (139). Cela présuppose la présence d'un Tiers (auditoire, lectorat) qui remplit les fonctions d'arbitre ou de témoin (139). Garand propose une liste des procédés qui peuvent être utilisés, parmi lesquels l'argumentaire déontologique nous paraît être intéressant : « la déontologie de l'échange devient parfois l'objet même du débat » (150), lorsque les protagonistes veulent faire admettre des règles (souvent implicites) qu'ils jugent nécessaires à la poursuite du dialogue.
- 8 Tous les exemples proposés dans ce chapitre illustrent en fait la difficulté qu'il y a, dans un contexte polémique, de faire entendre la « voix de la raison ». Les paroles sont fondées sur une logique cohérente, mais orientée en fonction des « passions et intérêts » des énonciateurs. (158).
- 9 Quittons à présent le domaine purement théorique pour nous tourner vers les « cas de figure » présentés par Garand. Si les grandes questions en confrontation sont souvent semblables dans les exemples proposés (la culture, l'identité, le nationalisme, le rapport à l'histoire), l'étude approfondie des *ethè* de chacun des protagonistes et de leur mise en scène permet à l'auteur de mieux approfondir chacune des polémiques en question, en d'en faire ressortir des conclusions extrêmement intéressantes, qui n'auraient pu apparaître s'il ne s'était attaché qu'aux sujets en confrontation.
- 10 La première polémique présentée met en scène deux individus mais il s'agit d'une polémique qui n'a pas vraiment lieu entre eux deux personnes mais « entre deux espaces d'énonciation : la scène universitaire et de l'élite cultivée, d'une part, et de l'autre la scène des grands médias » (36). Il y a donc bien débat, mais avec l'absence d'une scène commune. En effet, Larose, Professeur de Littérature à l'Université de Montréal, attaque le chroniqueur Foglia, de *La Presse*, dans un chapitre de son dernier ouvrage, en prétendant de manière sarcastique que ce dernier « emboîte le pas à un mouvement de rejet de la culture lettrée » (37). Foglia contre-attaque en qualifiant Larose de « gourou qu'une intellocratie de province ne se lasse pas de regarder tortiller du cul ». D'ailleurs, la plupart des qualifications sont aussi savoureuses qu'injurieuses. Tandis que la polémique paraît porter sur le « heurt entre des idées opposées et incompatibles » (39), Garand s'attarde sur le rapport de forces qui s'établit entre les protagonistes.
- 11 L'essai de Larose ne cible pas que Foglia (et la classe journalistique qu'il représente) ; il vise aussi d'autres cibles citées expressément (écrivain et universitaire), de même que des cibles génériques (les pédagogues, les « nationalistes frileux »), ou encore « des

attitudes morales et idéologiques qui formeraient le commun dénominateur de toutes ces cibles : l'esprit de colonisé, l'esprit de ressentiment, [...], le populisme démagogique et, enfin, la contre-culture de consommation » (52). On peut se demander qui il espère rallier à sa cause... Quant à Foglia, il cherche tout à la fois à « sauver la face en réparant un outrage, à restaurer la relation à son lectorat, à corriger un importun en retournant contre lui la violence de son propos, ainsi qu'à affirmer un monde de valeurs dont lui, Foglia, se fait le représentant » (39).

- 12 Dans les deux scénographies « discordantes » montrées, il y a une frontière nette entre Foglia et son adversaire : leur rapport au public. Foglia publie des articles dans un journal populaire, son lectorat est sans doute bien plus important numériquement. Larose se place en artiste « livrant seul un combat contre la sottise et l'absurdité » (57), et s'en prend à Foglia qui ridiculise la culture « poussiéreuse » que reçoivent les jeunes. Larose est blessé « autant dans ses objets d'amour que dans son être propre » (60). Cette polémique a mis en scène « une tension qui traverse toute l'histoire culturelle du Québec, celle entre la culture populaire et la culture lettrée » (63). Terminons par une remarque de Garand : « L'altercation souligne en fin de compte toute la difficulté que pose, pour la culture savante, l'examen critique d'une culture populaire qui, inversement, n'éprouve aucune difficulté à se gausser du monde des intellectuels » (65).
- 13 Un autre chapitre de Larose fait l'objet d'une étude supplémentaire : dans son chapitre V, Garand met en scène cet universitaire, cette fois-ci dans une polémique contre un autre universitaire, Pelletier. Ce professeur de littérature entendait susciter un débat sur « l'avenir de la culture et de l'école québécoises » (267), mais Larose n'a relevé le défi qu'en termes « insultants et injurieux » (Pelletier). De fait, lorsque celui-ci réagit au texte de Larose, il le fait surtout « concernant les règles mêmes de la discussion » (270). Celles-ci sont indispensables, mais, dans une polémique, elles sont toujours discutables et transgressées. Les conceptions que chacun a de la polémique puisent dans des modèles différents, ce qui rend les scénographies discordantes. Si Pelletier fait « du sérieux, de l'objectif », Larose ironise en invoquant la « souveraineté littéraire » (273). Il s'agit d'une incompatibilité profonde de leurs conceptions du monde et de la culture, conduisant à des « blocages conceptuels » qui empêchent le débat (Angenot).
- 14 L'argumentation n'est pas traitée que pour son rapport à la norme et à la vérité ; Garand y ajoute les notions de jouissance et de pouvoir : jouissance qu'il y a à élaborer un discours évoquant une communauté où le sujet trouve sa place avec le « portrait négatif d'une communauté autre, menaçante » (274). Pelletier se fait le représentant d'une culture de gauche, tandis que Larose combat pour faire avancer « l'idée de souveraineté du Québec » – tout en réussissant à se mettre à dos les partis et institutions officiellement reconnus comme représentants politiques de cette aspiration. Leur débat aurait pu se dérouler autour de la littérature, qui en est le cœur. Pour Pelletier, la littérature a une fin, une fonction et une utilité dans le monde. Inversement, pour Larose, elle est intransitive, elle « fonde le monde » (277). Mais aux yeux de Pelletier, Larose adopte l'*ethos* du mépris, et sa posture hautaine empêche le réel débat d'idées. Garand souscrit donc à la thèse d'Angenot que « les débats deviennent insolubles lorsque les parties en présence argumentent avec des normes de rationalité dissemblables » (287). Chacun attaque l'autre comme utilisant une argumentation irrationnelle, chacun attaque la personne discursive de l'adversaire et tout ce qui en découle : sa pensée, son style, sa mentalité, ainsi que son autorité

- institutionnelle (288). On remarque l'« *occultation* de certains aspects du discours de l'autre par *focalisation* sur les aspects les plus litigieux » (295).
- 15 Garand utilise ici la notion de scénographie, le processus dynamique par lequel le sujet articule « entre eux la situation d'énonciation et les éléments cognitifs qui forment la cohérence sémantique de son discours » (302). On assiste ici au heurt de deux scénographies, de deux « pensées en acte, en processus d'élaboration dans le contact avec l'autre » (303). Aussi Garand affirme-t-il que les règles de discussion ne sont pas les mêmes pour l'un et l'autre, qu'ils n'utilisent pas le même langage conceptuel, et ne posent pas les mêmes questions à la réalité – la littérature, le Québec (305). Ainsi, du fait qu'aucun ne répond aux questions de l'autre, il conclut qu'on est face à un dialogue de sourds entre deux universitaires (306) : au lieu de participer à un véritable débat entre des conceptions divergentes de la littérature, de la culture québécoise, de la souveraineté, on n'a eu droit qu'à un « début d'échange conclu très rapidement sur un claquage de portes » (313). Les protagonistes ont fait passer leur amour-propre au premier plan, alors qu'ils avaient tous deux la compétence de conduire un réel débat sur ces questions importantes.
- 16 Le chapitre VI traite, lui aussi, de la littérature québécoise, mais elle est cette fois-ci accolée au politique : la romancière Monique LaRue, en novembre 1997 (donc après le référendum de 1995), a tenté de définir sa propre position dans l'écriture issue de la « diversité », face aux écrits nationalistes purement québécois. Selon Garand, l'affaire LaRue a été marquée par une totale confusion entre « les idées générales (sur les rapports entre littérature et nationalisme en particulier), l'identité collective (l'appartenance native ou idéologique à tel ou tel groupe) et l'identité ou la compétence individuelle » (318).
- 17 Au lieu d'un débat sur la xénophobie latente au sein de la littérature québécoise nationaliste, on a une confrontation sur le texte de LaRue. On l'attaque de manière virulente pour son racisme et son antisémitisme, et des clans se forment pour et contre LaRue. On se pose aussi la question de savoir ce qui crée l'identité d'une littérature, et si les écrivains immigrants peuvent être considérés comme faisant partie de la littérature québécoise. Selon Garand, les thèses des uns et des autres n'étaient pas si incompatibles, le différend s'est donc joué ailleurs, du côté des représentations déterminées par des préconstruits au sujet d'immigrants, de « Québécois de souche », d'« identités plus ou moins imaginaires » (338). Garand cherche donc à analyser les phénomènes liés aux représentations de soi et de l'autre, afin de « détecter un certain nombre de *distorsions* renforçant la surdité aux propositions de l'autre » (339).
- 18 Plusieurs niveaux sont amalgamés par l'attaque contre LaRue : est-elle raciste, fasciste ? représente-t-elle le discours nationaliste ? le nationalisme québécois est-il en soi raciste, fasciste ? et que sont le racisme et le fascisme dans le cadre de l'institution littéraire ? Toutes ces questions auraient pu être discutées, même de manière antagoniste, mais le dialogue n'a pas eu lieu (348), entre autres à cause des arguments *ad hominem* et *ad personam* utilisés, lorsqu'on ne perçoit pas l'autre comme un contradicteur nous mettant au défi, mais comme le « représentant d'une pensée nuisible et menaçante » (343). Les distorsions sont nombreuses, dans cette polémique, d'autant plus qu'on y introduit des préconstruits ; ceci mène au malentendu et au dialogue de sourds. En conclusion, Garand s'interroge si une telle manière de discuter est fructueuse sur le plan de la vie intellectuelle (360) car la mise en scène de soi et de

l'autre interfère forcément dans le débat intellectuel, de même que leurs liens avec les formes de vie en communauté.

- 19 Les chapitres restants traitent d'autres pans de l'histoire du Québec. Le troisième expose l'affront ressenti dans la Province par les recherches de l'auteure d'une thèse, Delisle, qui a osé s'en prendre à une figure respectée au Québec : celle du chanoine Lionel Groulx, en prétendant qu'il était « chef d'un courant d'extrême droite antisémite dans le Québec des années 30 » (159). A l'époque où la polémique a éclaté (1991), « l'antisémitisme et le nationalisme québécois étaient autant des sujets d'actualité que des sujets de controverse » (160). Un colloque auquel Delisle n'était pas invitée, marque le point de départ. Les avis (sur sa non-invitation) étaient divers – signe d'une « interprétation dissonante de l'intention d'autrui ». Si l'objectif du colloque et celui de la thèse peuvent sembler communs – la recherche de la vérité, faire la lumière sur Lionel Groulx (166), les intentions sont totalement opposées. D'un côté, on voulait faire connaître Groulx, souligner ses mérites et ses actions bénéfiques, de l'autre on « dénonçait son antisémitisme et dévalorisait son statut moral » (167). Le débat s'envenime, car on ne discute plus sur l'antisémitisme de Groulx, mais sur le ravalement du « principal artisan du redressement national et précurseur de l'émancipation du peuple québécois » au rang d'antisémite et de contempteur des Canadiens français (169). Garand avance que l'on ne prend donc pas partie « pour ou contre une personne de la même manière que pour ou contre une idée » (169). Il pose des questions difficiles à ce sujet. Les interlocuteurs s'adressent-ils l'un à l'autre ou aux lecteurs ? Sur quelles bases les polémiqueurs peuvent-ils débattre, sans sacrifier leurs valeurs et leurs liens d'appartenance ? (170). – Un historien, abrité par le principe d'autorité que confère un savoir collectif, condamne Delisle pour n'avoir pas suivi les règles de « l'éthique historique », en lui faisant un procès d'intention : elle détourne « l'histoire au profit d'une cause » (171). Aux yeux de Garand cette accusation « se base sur des présupposés, non des preuves », et il demande si la polémique ne risque pas d'être infinie : sur quoi se baser pour prêter des intentions à quiconque ? C'est dans cette direction que le débat s'est poursuivi. La thèse élaguée de Delisle est publiée en septembre 1992, sous le titre *Le traître et le juif*, dans un contexte politique agité autour du nationalisme québécois. On déplore un « travers pamphlétaire » dans l'ouvrage, ce qui revient à le disqualifier. On évalue cependant son travail « selon des critères méthodologiques inhérents à la recherche universitaire », menant ainsi à un paradoxe : « les détracteurs de Delisle lui refusent la posture de chercheur, mais ils sont les premiers à lire son œuvre comme un travail de recherche ! » (177). L'absence de réactions positives à cette thèse semble montrer que l'auteure a touché à un sujet tabou. Garand aborde ici une autre facette de la question de la polémique : « Peut-on être critique et polémiste ? » Le libre jeu de la pensée ne s'enraye-t-il pas lorsque les esprits s'échauffent ? Garand se demande alors s'il ne risque pas, lui aussi, d'inférer de la polémique des intentions des participants, et de tomber lui-même dans les travers polémiques qu'il décèle... Les critiques portent bien plus sur Delisle que sur le l'antisémitisme de Groulx, ainsi que « le rapport au nationalisme québécois en tant qu'idéologie et héritage culturel » (189). Garand expose les stratégies de réponse de Delisle : manipulation par subordination (en rangeant à ses côtés un étudiant détracteur), mais aussi par « abaissement » et condescendance, provenant d'une universitaire expérimentée envers un jeune étudiant. Cependant, lorsqu'un éminent sociologue profère une condamnation sans appel du livre de Delisle, celle-ci l'attaque en justice, et cette partie de la polémique prend fin « par l'irruption du judiciaire » dans

le débat intellectuel (188). L'affaire rebondit lorsqu'en 1996, un diplomate canadien se repent « de son antisémitisme (pendant la seconde guerre mondiale) auprès de la communauté juive. La demande de pardon accuse la faute » (191). C'est alors que Delisle devient une « figure commune *immédiatement* associée à la question de l'antisémitisme et à l'antinationalisme québécois. Elle se désingularise pour devenir une représentante » (192). Il s'agit ici d'un piège, puisque son *ethos* singulier se fige pour être capté par la représentation que l'on a d'elle. Constamment accusée de réinterpréter les faits pour les ajuster à des prises de position idéologiques, Delisle répond toujours de la même manière : elle utilise des « moyens rhétoriques pour manipuler, disqualifier et vaincre son adversaire ». Plusieurs autres affaires, dans les années qui suivent, se greffent sur celle-ci, comme autant de « variations sur le thème de l'antisémitisme au Québec » (207). L'affaire Delisle elle-même semble être retombée dans l'oubli, bien que les sujets controversés : le nationalisme et l'antisémitisme, soient toujours actuels. De fait, la raison même de la polémique (Groulx, l'antisémitisme, le nationalisme) est à peine esquissée dans cette affaire. Par contre, on y apprend beaucoup sur les participants à la polémique. « La réflexion *autour* du sujet collectif cède la place – le centre d'attention – à l'énoncé de convictions, de performances individuelles » (213). Les débatteurs se retrouvent au premier plan ou au centre, tandis que les sujets débattus sont relégués à l'arrière-plan. Garand termine ce chapitre sur l'espoir que « le débat, le bon échange, la participation de la pensée critique aux affaires publiques » réussiront à former une réalité capable de « composer avec une altérité conflictuelle ou indifférente » (215).

- 20 En intitulant son chapitre sur l'écrivain Mordecai Richler « Discours collectifs et parole dissidente », il montre déjà qu'une seule parole située hors du consensus régnant occasionne de nombreux discours contraires. Le point de départ de l'histoire est la publication d'un long article de Richler « Inside / Outside » paru dans le *New Yorker* de septembre 1991, et dans lequel il s'en prend à la législation linguistique du Québec. Il s'agit donc d'une cible générique, s'y reconnaît qui veut dans le clan adverse. Les enjeux idéologiques portent sur les minorités anglophone et juive, dépeintes par Richler comme étant « victimes d'un délire nationaliste » exprimé dans une législation linguistique absurde. Outre les conflits linguistiques du Québec, ce sont aussi les droits des différentes minorités qui sont débattus, « ravivant les vieilles tensions entre la majorité et les minorités » (220). La question même de l'indépendance du Québec est en jeu. Dans son analyse de l'affaire Richler, Garand s'intéresse au questionnement identitaire de la province. « Dans ce conflit où la revendication d'une identité est centrale, chacun définit son *ethos* sur une base d'inclusion (appartenance à un groupe) ou d'exclusion (dissociation d'un groupe) » (222). Du fait que presque tous les intervenants insistent sur leur appartenance à un groupe culturel, ils légitiment leur prise de parole. Les attaques de Richler contre les Québécois francophones ont eu une fonction unificatrice. Les francophones font appel aux anglophones, ainsi qu'à la communauté juive, en leur suggérant de se dissocier de Richler ; l'idée des francophones est qu'un individu issu des mêmes groupes que le polémiste (anglophone et juif) « *peut et doit* lui répondre » (231), ce qui donnerait plus de poids à son désaccord. Une « dépoliarisation des *ethos* revendiqués » se fait jour, par l'apparition d'un « nous » unificateur, qui se fait en trois temps : d'abord la première personne, puis le « nous » de la communauté d'appartenance, et enfin le « nous » global (237). Au fil des polémiques, des rapprochements se créent : entre juifs et Québécois (d'origine française), entre immigrants et Québécois, pour la reconnaissance de « similitudes »

historiques : blessures communes, difficultés communes, etc. C'est un « vivre ensemble » qui est travaillé par cette dépoliarisation, sans nier les différences (239). Toutes ces associations rejettent Richler, en lui façonnant un « anti-ethos » d'interlocuteur non valable, en l'isolant « stratégiquement » de tous les autres groupes (239). On utilise la stratégie qui consiste à dissocier la cible de ses communautés d'origine, forçant son individualisation pour favoriser une dissociation (241). Une autre stratégie consiste à le dépeindre comme quelqu'un qui ne voit pas le monde évoluer. C'est donc une nouvelle polarisation à l'intérieur même d'un des groupes que le débat a mis en tension (les anglophones) : on exclut la cible par « le paradigme de la temporalité » (243), en accusant Richler de nostalgie pour l'ancien colonialisme britannique, puis pour le colonialisme en général. Des références au nazisme apparaissent, ce qui conduit Garand à poser la question de savoir à quel moment les références à la Shoah sont abusives lorsqu'on aborde l'antisémitisme (247). Une autre allusion abusive est la « fatwa » dont l'écrivain serait devenu la victime. D'adversaire, il semble être devenu un ennemi. « Aux yeux de ses détracteurs, un des torts de Richler est d'avoir sali le Québec auprès d'un lectorat américain, sans avoir la légitimité d'un porte-parole » (253). De fait, Richler se construit un *ethos* totalement différent de celui que ses détracteurs – et même ses défenseurs – tentent de lui créer (263). Il se dit chercheur, prétendant à la neutralité : « On veut tuer le messenger : je n'ai pas construit la situation, je n'ai fait que la rapporter » (262) ; il se veut « électron libre », tandis que les autres le voient en tant que porte-parole. En fin de compte, Garand pense que, dans la polémique liée à la xénophobie et au nationalisme, « les ennemis utilisés à titre de référence absolue sont surtout des chimères » (265), et que toute cette affaire est « symptomatique d'une société qui cherche encore à se définir », rejetant les dissensions bien plus que la différence, « dans une espèce d'effusion d'appels à l'unification » (266).

- 21 Deux autres chapitres légèrement hors texte étudient des polémiques au sein de « blogues ». Garand suppose que ces « blogues » constitueront éventuellement les espaces où auront lieu les débats dans l'avenir, avec de nouvelles règles interlocutoires et, peut-être, des stratégies « inédites de présentation de soi » (363). Comme elles portent moins sur l'*ethos* étudié dans le corps du livre, nous incitons le lecteur à les prendre en compte, en réfléchissant avec Garand à la nouveauté et à la complexité de ce nouveau moyen de polémiquer, mais nous ne pouvons guère ici en dégager les enjeux.
- 22 En conclusion, remarquons à quel point le Québec semble effectivement être « polémique » ! Garand remarque que les polémiques y sont « sérieuses » et que, outre leur rapport aux sujets en cause, les protagonistes éprouvent le besoin de se justifier de leurs opinions, de leur appartenance. Ses considérations théoriques se concentrent sur l'élaboration d'une éthique de la discussion, qui est impossible sans prendre en compte « l'intersubjectivité et les passions » (395). Aux yeux de Garand les règles en sont posées subjectivement, dans une négociation et un réajustement constants ; une éthique de la discussion ne peut se construire qu'en prenant en compte le sujet ; la compréhension des mécanismes à l'œuvre, dans la présentation de soi, permet de retrouver le « mouvement éthique », jamais statique, jamais défini à l'avance. L'*ethos* « connecte l'énonciation aux valeurs qui guident à la fois le comportement et la pensée du politique [...] » (397).

- 23 Déboulonner des mythes (Le Groulx), faire émerger la xénophobie et l'antisémitisme québécois, les manières dont se définit le nationalisme au Québec, la recherche d'une identité et d'une culture spécifiquement québécoises, telles sont les questions qui surgissent, dans chacune des polémiques étudiées par Garand. A l'aide de ses analyses, il nous donne un aperçu des sujets brûlants auxquels se confrontent les Québécois, dans le long processus identitaire qui est le leur.
- 24 Si sa méthode est axée sur les procédés de figuration de soi et de l'autre, Garand y associe cependant la posture et la scénographie. Il nous semble que cette façon nouvelle d'analyser des polémiques (sans les centrer uniquement sur les sujets débattus) permettra effectivement de mieux comprendre les malentendus et « tout ce qui fait obstacle à la compréhension mutuelle » (398).
-

AUTHORS

MARIA BRILLIANT

Université de Tel Aviv, ADARR